

D2025-222

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à êtrepubliée.

autorite-transports.fr 1/7

DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration							
identification de rentite effectualit la déclaration							
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL						
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL						
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports¹	Licence Communautaire (pièce jointe)						
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris						
Liaison déclarée							
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017- xxx) et les modifications apportées :	D2023-302						
 Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré 	Non						
Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés	Non						
Diminution de temps de parcours d'au moins 10%	Non						
Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	Oui						
Origine² de la liaison	Paris (Pershing - Porte Maillot)						
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	22 Boulevard Pershing Gare Routière Pershing 75017 Paris						
	Latitude 48.880207 - Longitude 2.282533						
Destination ³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Compiègne Sud (Péage - Covoiturage) Aire de Covoiturage "Paris - Oise" de Longueil-Sainte-Marie Péage sortie 9 60126 Longueil-Sainte-Marie Latitude 49.321538 - Longitude 2.697519						

autorite-transports.fr 2/7

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Paris (Pershing - Porte Maillot) - Compiègne Sud (Péage - Covoiturage)
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h20	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	Fréquence Hebdomadaire Paris (Pershing - Porte Maillot) - Compiègne Sud (Péage - Covoiturage)

autorite-transports.fr 3/7

Itinéraire Paris (Pershing - Porte Maillot) - Compiègne Sud (Péage - Covoiturage)



autorite-transports.fr 6/7

Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Paris (Pershing - Porte Maillot) - Compiègne Sud (Péage - Covoiturage)

Fréquence Hebdomadaire Paris (Pershing - Porte Maillot) - Compiègne Sud (Péage - Covoiturage)

Jour/Itinéraire	Départs de Compiègne Sud (Péage - Covoiturage)		Départs de Covoiturage) - Paris (Pershing - Porte Maillot)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	18h40	20h05	14h00	15h35
Mardi	18h40	20h05	14h00	15h35
Mercredi	18h40	20h05	14h00	15h35
Jeudi	18h40	20h05	14h00	15h35
Vendredi	19h30	20h55	15h45	17h05
Samedi	19h30	20h55	15h45	17h05
Dimanche	19h30	20h55	15h45	17h05
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14
Nombre de semaine : 52

autorite-transports.fr 7/7